

HOTEL BLANCHARD,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC.

VIS-A-VIS L'ÉGLISE.

Le soussigné uniforme respectueusement les citoyens de Trois-Rivières et son District, qu'ayant agrandi et amélioré son établissement, il sollicite une part du patronage public.

LES PENSIONNAIRES.

trouverons chez lui tout le confort et la tranquillité désirable, ainsi que les

VOYAGEURS.

On peut louer à cet établissement des chambres pour des familles.

La table sera comme par le passé, fournie de ce que le marché pourra produire de mieux.

Les Vins et Liqueurs seront toujours des plus recherchés. Ces charges seront des plus modérées.

A. BLANCHARD.

Propriétaire.

Mai 1870.